

Centre de recherche sur les médiations  
Communication, langue, art, culture  
(Université de Lorraine, France)

## Appel à communications

### Colloque international

**Résidence d'auteur-es et EAC : Quels enjeux professionnels,  
culturels et éducatifs sur les territoires ?**

30 et 31 mai 2023

Cité musicale, Arsenal (Salon Claude Lefebvre)  
3 Avenue Ney, Metz



Responsables scientifiques

Carole Bisenius-Penin (Université de Lorraine, France)  
Fabienne Rondelli (Université de Lorraine, France)

## Contexte

La récente mise en place de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac, 2021) au sein du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) implanté à Guingamp répond à la volonté politique conjointe des ministères de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de la Culture, et de l'Éducation nationale, de déployer un lieu dédié à la formation, à la recherche à l'animation et la production de ressources en éducation artistique et culturelle (EAC). En amont, dès les années 1980, les politiques culturelles et éducatives ont instauré la création au niveau national d'une direction du développement culturel chargée de la mise en place de programmes croisés, dont le programme « culture/éducation » dans les établissements scolaires. Outre diverses autres circulaires ministérielles, ce programme a permis le déploiement de dispositifs comme les classes à projets artistiques et culturels, les ateliers de pratiques artistiques et les résidences d'artistes.

Concernant le dispositif résidentiel, Marie-Christine Bordeaux rappelait deux réalités : d'une part, leur développement en milieu scolaire a répondu à deux exigences, celle d'accroître le nombre de bourses de création pour les artistes et celle d'une ambition éducative ouverte sur le monde, avec cependant un constat pour ce qui est de la présence des écrivains dans le dispositif : « Qu'en est-il de la littérature et des écrivains dans le partenariat culture / éducation et quelles sont les structures d'appui ? Comme dans la plupart des dispositifs d'éducation artistique, littérature et auteurs occupent une place marginale dans ce partenariat, exception faite des ateliers d'écriture. » (Bordeaux, 2016)

En 2022, outre le champ de la recherche portant sur l'EAC (Jonchery, Octobre, 2022), le paysage institutionnel autour de la filière du livre a connu une nouvelle impulsion, l'année étant déclarée par le Président de la République « Lecture grande cause nationale » avec un déploiement significatif des résidences d'auteurs en milieu scolaire. Par exemple le Centre national du livre (CNL), conjointement à la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco), a mise en œuvre une « bourse de résidence d'auteurs à l'École »<sup>1</sup> qui attribue une rémunération à des auteurs (écrivains, illustrateurs, traducteurs) intervenant dans une école, un collège ou un lycée, tout en permettant aux élèves de découvrir le métier d'auteur et le processus de création d'une œuvre. Ces résidences en milieu scolaire s'appuient sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle :

- la pratique artistique individuelle ou collective et la découverte du processus de création ;
- la rencontre avec les auteurs et la fréquentation des œuvres et des lieux de culture (lieux de création, de diffusion artistique, de lecture publique, etc.) ;
- l'acquisition de connaissances.

---

<sup>1</sup> <https://centrenationaldulivre.fr/aides-financement/bourse-de-residence-d-auteurs-a-l-ecole>

Dans ce cadre, le contrat scientifique « **RésiLabCultE** » (Résidence, Laboratoire, Culture et Éducation, 2021-2023) <sup>2</sup> porté par le Crem (Centre de recherche sur les médiations, Université de Lorraine) et l'Inspé de Lorraine a pour objectif central de réaliser une recherche pluridisciplinaire croisant éducation artistique et culturelle (EAC) et dispositif résidentiel en milieu scolaire, afin d'étudier les relations, les médiations qui se nouent entre les auteurs, les institutions culturelles et éducatives et les publics. Cette recherche, en lien étroit avec le terrain, se développe en partenariat avec deux villes « 100 % EAC » (Cannes et Metz) et de nombreux acteurs de la filière du livre et de la culture.

À la suite d'une première journée d'étude (« Résidence d'auteur-es et EAC : regards croisés, sept. 2021, Metz) et d'une journée professionnelle (« Livre, EAC et résidences en milieu scolaire : une politique de la relation ? », juin 2022, Cannes), ce colloque international vise à interroger les enjeux professionnels, culturels et éducatifs du dispositif résidentiel EAC sur les territoires, en croisant dimension théorique et expérientielle. En effet, cette manifestation s'inscrit dans un partenariat avec la Ville de Metz (Pôle Culture) à l'occasion de la « **Semaine EAC** » mise en place à la **Cité Musicale-Metz** qui articule réflexion scientifique avec le colloque international (30-31 mai 2023) et réflexion professionnelle avec la tenue des rencontres internationales EAC (1-2 juin 2023) dans le même lieu.

## Problématique

Du point de vue de la recherche, on note de nombreuses publications concernant les ateliers d'écriture à l'école ou la rencontre d'un auteur en classe<sup>3</sup>, mais sans conteste les études sur les résidences d'auteurs – contrairement aux résidences d'artistes – sont encore rares à ce jour (Bisenius-Penin, 2015 ; 2016 ; 2018), qui plus est en milieu scolaire.

Cet impensé scientifique vise donc à être comblé à l'occasion de ce colloque international émanant du contrat de recherche « RésiLabCultE » (Résidence, Laboratoire, Culture et Éducation, 2021-2023) qui pose divers questionnements :

- Comment les résidences d'auteurs ont-elles investi les lieux de l'éducation et du savoir en France et en fonction de quels enjeux politiques et sociétaux ?
- En quoi le dispositif résidentiel dédié aux auteurs est-il au service de l'EAC, du livre et de la lecture ?
- Faut-il envisager la résidence d'auteurs sur les territoires en tant que dynamique relationnelle convergente incluant de multiples modalités partenariales et des pratiques professionnelles, informationnelles différentes ?
- Faut-il considérer le dispositif résidentiel comme un outil culturel offrant aux divers acteurs un espace partagé afin d'expérimenter des périmètres originaux (y compris numériques) de transmission, de formation, de recherche et de création littéraire ?

Le colloque propose ainsi 4 axes de réflexion :

---

<sup>2</sup> Contrat de recherche financé par la Drac Grand-Est, la Région Grand-Est et le Crédit Mutuel Enseignant.

<sup>3</sup> Dossier « L'auteur dans la classe », *Le Français aujourd'hui*, n° 206, 2019.

## **Axe 1 - Résidences d'auteurs et EAC : politiques culturelles, médiation culturelle et construction partenariale**

Force est de constater que les résidences d'auteurs apparaissent plus tardivement, soit depuis une quinzaine d'année en France et de manière plus diffuse que les résidences d'artistes dans l'espace scolaire, principalement à cause de deux facteurs déterminants : traditionnellement des interventions d'auteurs à l'école plutôt centrées sur des formes plus courtes et ponctuelles (rencontres, ateliers d'écriture) et politiquement par le fait que la littérature a longtemps été exclue des pratiques culturelles, puisqu'il faut patienter jusqu'en 2013 pour qu'elle apparaisse dans la liste des arts proposés en milieu scolaire dans les diverses directives de l'éducation nationale. Certaines avancées notables <sup>4</sup> néanmoins pour le dispositif résidentiel marquent une reconnaissance officielle de la résidence, ainsi au gré d'autres réformes législatives conjointes (ministère de la culture et de l'éducation nationale) un véritable tournant politique s'opère (2016-2018) <sup>5</sup> favorisant une montée en puissance des résidences d'auteurs en milieu scolaire, en lien avec les démarches fondamentales de l'éducation artistique et culturelle (la rencontre avec une œuvre, la pratique artistique et culturelle, la construction d'un jugement esthétique).

Pour autant, ces multiples textes réglementaires n'annihilent pas la forte distorsion entre la volonté politique accordée à l'éducation artistique et culturelle, la communication affichée et les situations réelles de mise en œuvre dans l'institution scolaire soumise à certaines difficultés (financière, administrative, partenariale, conflits de valeurs et de représentations professionnelles entre milieu scolaire, littéraire, culturel...).

De quels enjeux institutionnels et politiques, les résidences d'auteurs à l'École relèvent-elles ? Quels types de médiations culturelles (Bordeaux, Deschamps, 2013) y sont valorisées en lien avec l'EAC et que visent-elles ? Entre cohabitation et co-construction, comment à l'échelle des territoires la résidence d'auteurs peut-elle se réaliser et sous quelles formes de contractualisation entre des cultures professionnelles différentes (institution scolaire et partenaires culturels) ? De quelle manière ces interactions résidentielles entre un écrivain, une communauté éducative et des partenaires culturels (bibliothèque, association, festival...) autour d'un projet littéraire à construire se formalisent-elles ? Faut-il enfin considérer les résidences d'auteurs à l'école comme un lieu transitionnel particulier dans l'espace éducatif, sorte de laboratoire où s'inventent les modalités d'une démocratie (Kerlan, Zask, 2017) ?

---

<sup>4</sup> Circulaire interministérielle du 29 avril 2008 (n° 2008-059) relative au développement de l'éducation artistique et culturelle

Circulaire « le parcours d'éducation artistique et culturelle » (PEAC), du 9 mai 2013 (n° 2013-073)

<sup>5</sup> Circulaire du 8 juin 2016 « relative au soutien d'artistes et d'équipes artistiques dans le cadre de résidences », la charte pour l'éducation artistique et culturelle du Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle du 8 juillet 2016 renforçant le dispositif sur le territoire dans dix villes pilotes (expérimentation « ville 100% EAC », 2018), la circulaire du 17 octobre 2016 relative à « Création en cours », nouveau dispositif de résidences d'artistes à l'école incluant des « écrivains, poètes et auteurs de BD » et enfin la circulaire du 10 mai 2017 (n° 2017-003) relative au « développement d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle, dans tous les temps de la vie des enfants et des adolescents ».

## **Axe 2 - Résidences d'auteurs et pratiques littéraciques en milieu scolaire : quels enjeux didactiques, éducatifs et créatifs ?**

Cet axe s'intéresse aux dispositifs de résidence d'auteurs en milieu scolaire ainsi qu'aux pratiques littéraciques portées par les politiques d'éducation artistique et culturelle. Il s'agira de cerner la pluralité des enjeux didactiques, éducatifs et créatifs des différentes formes de rencontre et d'expériences vécues entre apprenants, enseignants et auteurs en contexte pédagogique. Les travaux soumis pourront s'interroger sur l'émergence d'objets de savoir au fil desdites expériences et leurs liens éventuels avec les disciplines et/ou curriculums scolaires.

Seront également accueillies des propositions visant à documenter le développement de compétences littéraciques (Jaffré, 2004) en lien avec l'acquisition de savoirs et de savoir-faire (savoir lire, savoir écrire) et/ ou la modification de « représentations » ou « d'attitudes » (Barré-de Miniac, 2000) vis-à-vis du livre, de l'écrit et / ou de la littérature, de l'écrivain. Nous prêterons une attention spécifique aux communications portant sur le développement de compétences littéraciques multimodales (Lacelle, 2021), liées au développement des pratiques juvéniles de lecture et d'écriture sur les plateformes et réseaux socio-numériques (écriture collaborative, blogs, webtoon...).

Nous attendons aussi des propositions interrogeant le processus d' « émancipation » créative des élèves enclenché par ces démarches de médiation et de création, et la manière dont elles favorisent ou non le développement d'un jugement esthétique chez les apprenants (Lemonchois, Ouvrard, 2016) .

Enfin, les communications proposées pourront également livrer une analyse des activités et de l'étayage proposés par l'auteur.e et/ou l'enseignant.e sur ce temps de classe afin d'en interroger la pertinence en termes d'« d'acculturation à l'écrit » (Goigoux, 2016) et/ou d'appropriation d'une culture littéraire numérique.

## **Axe 3 - Pratiques informationnelles et espaces numériques des professionnels au prisme de l'EAC : vers une intelligence territoriale et collective ?**

Si le territoire peut être considéré comme « un lieu de ressources culturelles et cognitives » (Pecqueur et Itçaina, 2012), alors se pose la question des pratiques informationnelles qui mobilisent ces ressources, et des espaces numériques dans lesquels elles s'inscrivent. Qu'il soit numérique, politique ou géographique, économique, culturel, apprenant ou disciplinaire, la circulation de l'information au sein et autour d'un territoire en est un enjeu. Comment est-elle partagée, capitalisée ? Comment ces pratiques sont-elles outillées et médiées ? Peut-on y voir une forme d'intelligence collective, telle que définie par Pierre Levy (2006) « l'augmentation des capacités cognitives des groupes humains grâce à une utilisation judicieuse des médias numériques. On vise ici la mémoire partagée, l'apprentissage collaboratif et la coordination des compétences en temps réel. » et ce dans le cadre de projets touchant à l'EAC ?

Les pratiques informationnelles « englobent aussi bien les comportements, les représentations que les attitudes informationnelles de l'humain (individuel ou collectif) associés à ces situations » (Ihadjadene et Chaudiron, 2008). Si la circulation de l'information « dépend des interactions entre les individus dans les organisations, de

leurs compétences, des contextes d'exercice, et des appareillages techniques » (Lehmans, 2017), il convient de s'interroger sur l'influence des rôles et statuts des acteurs sur l'information au sein d'un territoire et d'y entrevoir des « espaces continus » facilitant cette dynamique informationnelle, et plus particulièrement dans un contexte de politiques culturelles.

Nous cherchons ainsi à interroger des pratiques informationnelles individuelles, mais aussi collectives et le rôle de la circulation de l'information au sein d'espaces numériques dédiés à la culture, à sa médiation ou à l'éducation artistique et culturelle. Les contributions attendues s'intéresseront aux méthodologies, théories et pratiques portant sur les pratiques informationnelles dans un contexte territorial, ainsi qu'aux nouvelles perspectives de recherche dans ce domaine.

S'agissant des dispositifs socio-techniques mobilisés par les acteurs dans le cadre de leurs pratiques informationnelles, il convient d'interroger la nature des outils et appareillages auxquels les acteurs ont recours, les modalités d'accès aux ressources (veille, partage, ...), ainsi que la formation des acteurs de terrain aux outils numériques comme aux arts et à la culture numérique. Ainsi, les contributions pourront mettre l'accent sur l'analyse, voire sur l'expérimentation, de dispositifs socio-techniques particuliers et sur leur implication dans les relations qui se nouent entre les auteurs, les institutions culturelles et éducatives et les publics.

#### **Axe 4 : travailler en formation les spécificités d'une résidence d'auteurs en milieu scolaire**

La mise en œuvre d'une résidence en milieu scolaire nécessite des compétences spécifiques pour coopérer au sein d'une équipe et travailler avec les partenaires de l'école en vue de contribuer à l'éducation artistique et culturelle des élèves.

En effet, en milieu scolaire, l'enseignant et l'auteur n'ont pas les mêmes mobiles d'action (Mercier-Faivre, A.-M., Mongenot, 2019). Pour autant, ils se trouvent en situation de travailler ensemble et dans ce cadre, ils accueillent l'altérité dans l'exercice de leur métier. Considèrent-ils l'expérience de la résidence comme étant au cœur de leur activité professionnelle ? Le duo ainsi formé relève-t-il d'une confrontation, d'une collaboration, d'une simple coprésence ? Quelle est la place de chacun ? Quel rôle est endossé par l'enseignant et par l'auteur ? Ces places et rôles se modifient-ils en fonction du lieu dans lequel s'organise la rencontre (classe, bibliothèque de l'école, bibliothèque publique, local-atelier mis de disposition de l'auteur pour sa résidence) ?

La résidence d'auteurs en milieu scolaire étant une situation éducative, nous pourrions nous demander comment les enseignants en formation (initiale et continue) l'envisagent, la préparent et en quoi un tel dispositif questionne leurs rapports au livre, à la langue, à la littérature, et à l'enseignement-apprentissage. En outre une telle situation doit permettre dans le même temps l'expérimentation de la création artistique contemporaine. Comment les enseignants en formation conçoivent-ils, dans le temps d'une résidence, les enjeux de maîtrise de la lecture et de l'écriture et le parcours artistique et culturel ?

Dans cet axe, ces questions sont abordées dans la perspective des problématiques d'accompagnement et de formation initiale et continue des enseignants. Quelles sont

les spécificités d'une résidence pour un public d'apprenants (scolaires et étudiants en formation d'enseignants) ? Comment la formation peut-elle acculturer les enseignants au travail en partenariat et à la démarche de projet ?

Les contributions attendues peuvent explorer un ou plusieurs des axes proposés, en privilégiant des considérations théoriques dans une approche réflexive ou une recherche plus empirique à partir d'investigations de terrain passées ou en cours, en France, comme à l'étranger. Les approches comparatives et transdisciplinaires (sciences de l'information et de la communication, études littéraires, sociologie, sciences de l'éducation, sciences du langage...) sont également les bienvenues.

**Mots clés :** résidence d'auteurs - EAC - milieu scolaire - médiation - territoires - information - filière du livre - formations - numérique

## Modalités

Le colloque se déroulera les **30 et 31 mai à la Cité musicale, Arsenal de Metz**

Salon Claude Lefebvre, 3 Avenue Ney, Metz.

La langue de travail sera le français.

Chaque participant·e disposera de 20 minutes pour sa présentation suivie de 10 minutes d'échanges avec la salle.

La proposition de communication (environ 5 000 signes), au format Word ou PDF, ainsi qu'une notice bio-bibliographique (profession, domaine de recherche, institution, publications) est à faire parvenir aux adresses suivantes :

[carole.bisenius-penin@univ-lorraine.fr](mailto:carole.bisenius-penin@univ-lorraine.fr)  
[fabienne.rondelli@univ-lorraine.fr](mailto:fabienne.rondelli@univ-lorraine.fr)

## Calendrier

- Diffusion de l'appel : **5 octobre 2022**
- Date limite d'envoi des propositions (résumés) : **10 décembre 2022**
- Réponses aux auteurs.es : **31 janvier 2023**
- Tenue du colloque : **30 et 31 mai 2023**
- Remise des textes définitifs pour publication : **1<sup>er</sup> octobre 2023**

## Comité d'organisation

Carole Bisenius-Penin (Université de Lorraine)  
Cindy De Amaral (Université de Lorraine)  
Julien Falgas (Université de Lorraine)  
Audrey Knauf (Université de Lorraine)  
Aurore Promonet-Thérèse (Université de Lorraine)  
Fabienne Rondelli (Université de Lorraine)  
Nolwenn Tréhondart (Université de Lorraine)

## Comité scientifique

Serge Bouchardon (Université de technologie de Compiègne, France)  
Marie-Christine Bordeaux (Université Grenoble Alpes, France)  
Jean-Charles Chabanne (Université Paul Valéry, Montpellier 3, France)  
Anne Cordier (Université de Lorraine, France)  
Jean-Louis Dufays (Université catholique de Louvain, Belgique)  
Alain Kerlan (Université Lumière Lyon 2, France)  
Louis Jacob (Université du Québec à Montréal, Canada)  
Nathalie Lacelle (Université du Québec à Montréal, Canada)  
Bernard Lahire (École normale supérieure de Lyon, France)  
Myriam Lemonchois (Université de Montréal, Canada)  
Damien Malinas (Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle, Cnam, France)  
Cyril Masselot (Université de Franche-Comté, France)  
Nathalie Montoya (Université Paris-Diderot, France)  
Ophélie Tremblay (Université du Québec à Montréal, Canada)  
Gabriella Vernetto (Università della valle d'Aosta, Italie)

## Bibliographie indicative

Barré-de Miniac, C. (2000). *Le rapport à l'écriture : Aspects théoriques et didactiques*, Presses universitaires du Septentrion, 2000.

Bisenius-Penin, C. (2015), *Résidence d'auteurs, création littéraire et médiations culturelles (1). À la recherche d'une cartographie*, Nancy, Presses universitaires de Lorraine.

Bisenius-Penin, C. (2016), *Résidence d'auteurs, création littéraire et médiations culturelles (1). Territoires et publics*, Nancy, Presses universitaires de Lorraine.

Bisenius-Penin, C. (2018). « Introduction. Les résidences d'écrivains et d'artistes : des dispositifs de création et de médiation », *Culture & Musées*, n° 31, p.11-23.

Bordeaux, M.-C., Deschamps, F. (2013). *Éducation artistique, l'éternel retour ? Une ambition nationale à l'épreuve des territoires*, Toulouse, Éd. de l'Attribut, 2013.

Bordeaux, M.-C. (2016). « Les résidences d'artistes à l'école : genèse, permanences, émergences », in Bisenius-Penin C. (dir.), *Résidence d'auteurs, création littéraire et médiations culturelles (2). Territoires et publics*, Nancy, Presses universitaires de Lorraine, p. 49-58.

Chabanne, J.-C. (2017). « L'espace interdisciplinaire entre la discipline « français » et l'Éducation artistique et culturelle », *Recherches*, n°67, p.63-92.

- Dezutter, O., Beaudry, M., Dumouchel, M., Lemonchois, M., Falardeau, É. (2019), « La rencontre avec un écrivain en contexte scolaire québécois : points de vue d'élèves et d'enseignants », *Le français aujourd'hui*, n°206, p. 11-25.
- Dufays, J.-L., Louichon, B., Denizot, N. (2019). *Approches didactiques de la littérature*, Presses Universitaires de Namur.
- Engle, R. A., Conant, F. R. (2002). Guiding Principles for Fostering Productive Brigitte Disciplinary Engagement: Explaining an Emergent Argument in a Community of Learners Classroom. *Cognition and Instruction*, 20, p.399-483. [https://doi.org/10.1207/S1532690XCI2004\\_1](https://doi.org/10.1207/S1532690XCI2004_1)
- Ethis, E. (2017). « Réinventer les conditions de l'invention », *Nectart*, 4, p. 47-56.
- Ethis, E. (2018). « L'éducation artistique et culturelle, principe actif et référence internationale des politiques culturelles », in Fourreau É. (dir.), *L'Éducation artistique dans le monde. Récits et enjeux*, Toulouse, Éd. de l'Attribut, p. 295-300.
- Filiod, J.-P. (2018). « Artistes en résidence à l'école. L'espace et la forme scolaire », *Culture & Musées*, n°31, p.71-90.
- Goigoux, R. & Jarlégan A., Piquée C. (2015). « Évaluer l'influence des pratiques de l'enseignement du lire-écrire sur les apprentissages des élèves : enjeux et choix méthodologiques », *Recherches en didactique*, n°19, p. 33-55.
- Goigoux, R. (2016). « Étude de l'influence des pratiques d'enseignement de la lecture et de l'écriture sur la qualité des premiers apprentissages ». Rapport de recherche remis à Madame la directrice générale de l'enseignement scolaire (DGESCO-MENESR), ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. En ligne : <http://ife.ens-lyon.fr/ife/recherche/lire-ecrire>
- Guernier, M.-C. (2007), Écrivain - élève - professeur, une rencontre problématique, dans J.-L. Bayard, A.-M. Mercier-Faivre, *Vous avez dit contemporain ? Enseigner les écritures d'aujourd'hui*.
- Ihadjadene, M., Chaudiron, S. (2008). « L'étude des dispositifs d'accès à l'information : approches croisées », in F. Papy (dir.), *Problématiques émergentes dans les sciences de l'information*, Paris, Hermès-Lavoisier, p. 183-207.
- Jacob, L. (2021). *Résidences d'artistes dans les espaces culturels municipaux montréalais*. Rapport de recherche – Étude partenariale, Montréal. ARTENSO, [https://artenso.ca/portfolio\\_page/les-residences-dartistes-dans-les-milieus-de-vie/](https://artenso.ca/portfolio_page/les-residences-dartistes-dans-les-milieus-de-vie/)
- Jaffré, J.-P. (2004). La littéracie : Histoire d'un mot, effets d'un concept. In C. Barré-de Miniac, C. Brissaud, & Rispaïl M. (dir.), *La littéracie : Conceptions théoriques et pratiques d'enseignement de la lecture-écriture*, Paris, L' Harmattan.
- Jonchery, A. & Octobre, S. (2022). *L'éducation artistique et culturelle. Une utopie à l'épreuve des sciences sociales*, Ministère de la Culture - DEPS, « Questions de culture ».
- Kerlan, A. (2004). *L'art pour éduquer ? La tentation esthétique*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Kerlan, A., Erutti, R. (2008). « Des artistes à l'école : l'expérience esthétique au cœur des apprentissages », in Collectif, *Évaluer les effets de l'éducation artistique et culturelle. Symposium européen et international de recherche*, Paris, La documentation française, Centre Pompidou, p. 243-270.
- Kerlan, A., Lemonchois, M. (2017). Les projets artistiques, vecteur de formation des enseignants ? *Recherche et formation*, n° 86, p.9-12.
- Lahire, B. (2008). *La raison scolaire. École et pratiques d'écriture, entre savoir et pouvoir*, Rennes, PUR.
- Lacelle, N., Lebrun, M. (2016). « L'écriture numérique à l'école : nouvelles textualités, nouveaux enjeux », *Revue de recherches en littératie médiatique multimodale*, n°3, <http://dx.doi.org/10.7202/1047123ar>.
- Lehmans, A. (2017). « Données ouvertes et redéfinition de la culture de l'information dans les organisations », *Communication et organisation*, n°51, URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/5495>

- Lemonchois, M., (2003). *Pour une éducation esthétique. Discernement et formation à la sensibilité*, Paris, L'Harmattan.
- Lemonchois, M., Ouvrard, É. (2016). La participation à des projets culturels dans des écoles montréalaises en milieu défavorisé : Un vecteur d'émancipation ? *ATPS*, n°11, p.1-14.
- Masselot, C. (2018). « Communication et information territoriales pour des actions concertées », in *Le retour au territoire. L'identité à l'épreuve de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, p.137-155.
- Mercier-Faivre, A.-M., Mongenot, C. (dir.). (2019). *L'auteur dans la classe*, Paris, Armand Colin.
- Montoya, N. (2013). « Les établissements scolaires face aux dispositifs d'éducation artistique et culturelle », *Carrefours de l'éducation*, vol. 36, n°2, p. 15-30.
- Pecqueur, B., Itçaina, X. (2012). « Économie sociale et solidaire et territoire : un couple allant de soi ? », *RECMA*, n° 325, p. 48-64.
- Rabot, C. (2016). « Les résidences d'écrivains dans des institutions d'enseignement entre création et éducation artistique », in Bisenius-Penin C. (dir.), *Résidence d'auteurs, création littéraire et médiations culturelles (2). Territoires et publics*, Nancy, Presses universitaires de Lorraine, p. 33-48.
- Richard, M., Lacelle N. (2021). *Croiser littératie, art et culture des jeunes, impact sur l'enseignement des arts et des langues*, Presses de l'université du Québec.
- Tréhondart, N. (2019). « Le livre numérique enrichi : quels enjeux de littératie en contexte pédagogique ? » *Pratiques*, n°183-184, <https://journals.openedition.org/pratiques/7732>
- Tremblay, O., Turgeon, E. (2021). « Les cercles d'auteurs : de l'action à la formation », *Revue internationale de communication et socialisation*, n°8, p.195-210.
- Vernetto, G. (2018). « Le Kamishibai ou théâtre d'images : mode d'emploi », *Éducation et sociétés plurilingues*, n° 44, p. 9-21.
- Virton, E., Delobel, A. (1995). *Travailler avec des écrivains*, Paris, Hachette - Éducation.
- Zask, J. (2003). *Art et démocratie : Les peuples de l'art*, Paris, Presses universitaires de France.
- Zask, J., Kerlan, A. (2017). « Éducation artistique et démocratie », *Recherche & formation*, n°3, p. 115-121.

